

Rapport aux délégués syndicaux

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2018-029

Eure Normandie Numérique

Réunion du 3 décembre 2018

Objet : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Frédéric Duché, Président

Compte tenu de la réorganisation du service financier, qui se composait initialement de :

Un responsable financier (contractuel, catégorie A) ;

Un contrôle de gestion (contractuel, catégorie B) ;

Une coordinatrice comptable (titulaire, catégorie C).

Le syndicat a réduit son service depuis octobre 2017 de la manière suivante :

Une responsable financière (titulaire, catégorie C en cours de passage du concours de catégorie B) ;

Une assistante comptable (contractuel, catégorie C *poste à créer*).

A ce jour, cette organisation est tout à fait satisfaisante et a permis à ENN d'effectuer une économie en charge de personnel sur le service financier. Il convient donc de pérenniser cette organisation en créant un poste d'adjoint administratif.

Le tableau des effectifs doit donc être modifié de la manière suivante :

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Total	Occupé	Vacant
A	Attaché territorial	Attaché principal	1	1	0
A	Ingénieur territorial	Ingénieur principal	1	0	1
A	Ingénieur territorial	Ingénieur	4	3	1
B	Technicien territorial	Technicien	1	0	1
B	Rédacteur territorial	Rédacteur	2	1	1
C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique	1	1	0
C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif	1	1	0
C	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif	1	0	1

Il est donc proposé au comité syndical d'approuver la délibération suivante :

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr

Délibération n°2018-029

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 3 décembre 2018

Objet : Modification du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Vu la délibération n°2018 012 du 25 avril 2018 portant modification du tableau des effectifs ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 3 décembre 2018 à l'Hôtel du Département à EVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la modification du tableau des effectifs,
- D'adopter le tableau des effectifs présenté,
- D'autoriser le Président à procéder au recrutement correspondant dans le respect des crédits alloués lors de l'adoption du budget.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 23
- Collège Conseil Départemental : 21
- Collège Conseil Régional : 0

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 3 décembre 2018

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

